



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

## Trente-cinquième session

**Thimphou (Bhoutan), 17-20 février 2020**

## Rapport sur la Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique

### Résumé

La Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique a été créée par des pays asiatiques à la cinquième Conférence régionale de la FAO sur la production et la santé animales, en 1971. La Commission a pour vocation d'améliorer la situation nutritionnelle et les conditions de vie des éleveurs et des acteurs de la filière en favorisant le développement équitable, durable et en toute sécurité du secteur de l'élevage. Par ailleurs, la Commission apporte son appui à l'amélioration durable de l'élevage, de l'agriculture et de l'utilisation des ressources en milieu rural par la communication d'informations et le renforcement des capacités au service des Membres.

Parmi les domaines les plus importants abordés par la Commission figurent le développement d'un secteur de l'élevage intelligent face au climat, la production laitière, l'alimentation animale, les maladies animales et les zoonoses transfrontières et la résistance aux antimicrobiens. La Commission a également joué un rôle prépondérant dans la création de Dairy Asia, le réseau laitier pour l'Asie.

### Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique est invitée à examiner ce point d'information et à formuler des observations à son sujet au titre du point «Questions diverses». En particulier, la Conférence régionale peut envisager:

- de prendre note du fait que la Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique reste un organe régional chargé de réunir les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de l'Association sud-asiatique de coopération régionale et de la Communauté du Pacifique ainsi que la République islamique d'Iran autour des questions liées à la production et à la santé animale;
- de noter que l'épidémie de peste porcine africaine qui touche de nombreuses régions d'Asie souligne la nécessité pour les pays de collaborer, de se coordonner et de communiquer sur les questions transfrontières ainsi que d'établir des liens avec les secrétariats régionaux;

*Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

- d'inviter d'autres pays à adhérer à la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique et d'encourager les membres actuels à se servir de la Conférence régionale comme d'une plateforme pour réaffirmer leur engagement à l'égard de la Commission et leur participation continue à ses travaux.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (APRC)

APRC@fao.org

## Introduction

1. La Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique a été créée par des pays asiatiques à la cinquième Conférence régionale de la FAO sur la production et la santé animales, en 1971. Elle a démarré ses activités en décembre 1975, et comprend à présent 18 pays: l'Australie, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran (République islamique d'), la Malaisie, la Mongolie, Myanmar, le Népal, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la République populaire démocratique de Corée, la République démocratique populaire lao, le Samoa, Sri Lanka et la Thaïlande.
2. La Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique a pour vocation d'améliorer la situation nutritionnelle et les conditions de vie des éleveurs et des acteurs de la filière en favorisant le développement équitable, durable et en toute sécurité du secteur de l'élevage. Elle produit des données, encourage l'échange d'informations, donne des orientations normatives et facilite les activités conjointes entre ses pays membres et d'autres parties prenantes. Elle apporte également un appui à l'amélioration durable de l'élevage, de l'agriculture et de l'utilisation des ressources en milieu rural par la communication d'informations et le renforcement des capacités dans les domaines de la lutte contre les maladies, l'amélioration de l'efficacité des organismes concernés, la diversification de la production et le développement de la filière, entre autres. Elle travaille selon le principe de l'autonomie collective et de l'assistance mutuelle entre pays en développement.
3. La Commission, qui relève de l'Article XIV de l'Acte constitutif de la FAO, a été créée par la FAO à la demande de ses Membres. Son secrétariat est assuré par le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, et le fonctionnaire principal (production et santé animales) occupe la fonction de secrétaire. Les pays membres paient une contribution annuelle. Il existe trois niveaux de contributions, déterminés par le produit intérieur brut (PIB) de chaque membre.
4. Le comité exécutif de la Commission se réunit tous les ans. Il est composé d'un président, d'un vice-président, de trois autres membres et d'un membre de droit, tous élus pour un mandat d'un an. Le Comité exécutif détermine le plan de travail et le budget, qui sont ensuite présentés aux membres de la Commission pour approbation.
5. Organisées régulièrement, les réunions de travail de la Commission sont ouvertes à tous ses membres. Elles sont habituellement prévues immédiatement avant ou après les ateliers de la Commission ou les événements internationaux et régionaux sur ces sujets. Les thèmes des ateliers alternent habituellement d'une année à l'autre entre production animale et santé animale .

## Analyse

6. Parmi les domaines les plus importants abordés par la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique figurent l'élevage intelligent face au climat, la production laitière, les maladies animales et les zoonoses transfrontières et la résistance aux antimicrobiens.

7. **Élevage intelligent face au climat:** Le changement climatique se manifeste par des événements météorologiques extrêmes qui ont des incidences négatives sur les rendements des récoltes, de l'élevage et de la pêche, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire membres de la Commission. Dans le même temps, l'élevage, et notamment celui des ruminants, joue un rôle important dans l'émission des gaz à effet de serre. Cette situation a mené la FAO et la Commission à développer le concept d'élevage climato-intelligent, prenant acte du fait que le secteur peut contribuer de manière considérable à rendre les systèmes d'approvisionnement alimentaire intelligents face aux problèmes en rapport avec le climat. L'ensemble de la filière offre des possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment au niveau de la production d'aliments pour animaux et grâce à la fermentation entérique et à la gestion des effluents d'élevage. En outre, on met en place des pratiques visant à veiller à ce que les animaux d'élevage s'adaptent aux changements climatiques, par exemple en intervenant dans la reproduction et la sélection.

8. **Secteur laitier et réseau laitier pour l'Asie (Dairy Asia):** La demande croissante de viande et de produits laitiers continue de mettre à rude épreuve les systèmes de production alimentaire. Des politiques saines et des améliorations sont nécessaires tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, notamment afin de veiller à ce que des quantités suffisantes de produits d'alimentation animale et d'autres intrants de qualité et sans danger pour la santé soient disponibles, aux fins d'un développement durable du secteur de l'élevage. La région Asie et Pacifique est devenue l'un des grands acteurs de la production laitière mondiale. Les conditions de consommation et celles du marché représentent pour les nations asiatiques en développement une occasion intéressante de consolider les acquis en investissant dans des mesures destinées à renforcer la productivité, la qualité des produits et des processus et l'accès aux marchés. C'est dans cette région que vivent 60 pour cent des personnes sous-alimentées dans le monde, et parce que le lait est une bonne source d'énergie, de protéines, de vitamines et de minéraux, la consommation d'un verre de lait quotidien peut stimuler considérablement les niveaux nutritionnels des enfants du continent. En outre, plus de 80 pour cent des animaux laitiers de la région sont aux mains de petits éleveurs, qui doivent être pris en compte dans les initiatives de développement du secteur laitier. Cependant, le secteur agricole dans son ensemble est sous pression: il doit utiliser les ressources naturelles de manière plus efficace afin de répondre aux besoins croissants des populations en matière d'alimentation et d'environnement. Le sous-secteur des produits laitiers et la filière laitière dans son ensemble doivent adopter des technologies qui amélioreront leur productivité et réduiront les pertes après récolte, ainsi que des pratiques de gestion qui permettront l'intégration de la santé environnementale et favoriseront la rentabilité économique et la concrétisation des objectifs d'équité sociale et économique. La FAO et la Commission ont joué un rôle essentiel dans l'examen des différentes questions et la promotion de la collaboration et du partage des connaissances entre les agences concernées au niveau national et international en appuyant la création de Dairy Asia, un partenariat multipartite chargé de concevoir et de bâtir un secteur laitier durable dans la région Asie et Pacifique. Dairy Asia fait partie du Programme mondial pour un élevage durable<sup>1</sup>, établi en 2011. Il fournit une plateforme permettant de mettre en commun les expériences, de débattre des enjeux et de donner des orientations en ce qui concerne les réponses requises et les scénarios de croissance des pays. En outre, il a établi de solides partenariats entre les acteurs concernés du secteur laitier en Asie.

9. **Maladies animales et zoonoses transfrontières:** Depuis août 2018, date du premier rapport indiquant la présence de la peste porcine africaine en Chine, cette maladie infectieuse aux lourdes conséquences s'est propagée dans la plupart des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et a eu de graves répercussions négatives sur les économies et les moyens d'existence des exploitants. L'épidémie de peste porcine africaine nous rappelle que les pays doivent être prêts à

<sup>1</sup> <http://www.livestockdialogue.org/multimedia/multimedia/vinodahuja/>

répondre en temps voulu aux maladies émergentes et réémergentes afin d'en atténuer les effets. En outre, il convient de porter une attention soutenue aux autres maladies endémiques dont les incidences économiques sont importantes, comme la fièvre aphteuse, la grippe aviaire hautement pathogène, la peste des petits ruminants et la peste porcine classique. Les zoonoses (comme la grippe zoonotique, la rage, la brucellose, le syndrome respiratoire du Moyen-Orient et l'infection par le virus Nipah) réclament une attention particulière en raison de leurs incidences sur la santé publique. En 2004, la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont établi conjointement le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières, un mécanisme de facilitation qui s'emploie à donner une plus grande marge d'action aux alliances régionales dans la lutte contre les maladies animales transfrontières, à faciliter le renforcement des capacités et à apporter un appui à la création de programmes de lutte contre certaines de ces maladies, en fonction des priorités régionales. La Commission participe au Cadre mondial et aux réunions de ses comités régionaux et sous-régionaux.

10. Résistance aux antimicrobiens: ce terme désigne la capacité naturelle des bactéries et d'autres microbes à développer une résistance aux médicaments utilisés à leur rencontre. Elle est accélérée par l'utilisation inadaptée ou excessive des produits pharmaceutiques destinées à traiter les maladies des êtres humains, des animaux et des cultures. La région Asie et Pacifique court un grand risque du fait de l'expansion rapide de la production animale et de l'absence de cadres réglementaires et de mécanismes de mise en œuvre relatifs aux ventes et à l'utilisation d'antimicrobiens chez les êtres humains et les animaux. La FAO aide les pays de la région à élaborer des plans d'action nationaux intégrés contre la résistance aux antimicrobiens, sur le principe de l'approche «Un monde, une santé». L'Organisation établit également des directives sur la surveillance de ce phénomène dans le secteur de la production alimentaire. La FAO, l'OIE et l'Organisation mondiale de la Santé collaborent étroitement sous le forme d'un consortium tripartite sur les questions relatives à la résistance aux antimicrobiens. Ils ont mis en place un fonds fiduciaire multilatéral consacré à cette question afin de financer collectivement les activités tripartites y afférentes aux niveaux mondial, régional et national.

11. À la réunion de novembre 2019, les membres de la Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique ont décidé de prendre en compte à l'avenir les domaines suivants:

1. Production et alimentation animales/biosécurité/gestion des déchets/autres sources d'alimentation animale (insectes, algues, etc.)/sélection et génétique (races locales et races croisées).
2. Maladies liées à la production (parasites externes et internes, troubles métaboliques, etc.) et commerce de produits destinés à l'alimentation animale.
3. Élevage intelligent face au climat (notamment réponses aux catastrophes naturelles, de gestion de l'eau, etc.).
4. Commerce des animaux d'élevage et restrictions commerciales: système de certification et d'inspection fiable en vue d'assurer la qualité des produits et le commerce sans risque des animaux d'élevage et des produits qui en sont issus.
5. Maladies transfrontières et autres questions transfrontières (fièvre aphteuse, peste porcine africaine, grippe aviaire hautement pathogène, peste des petits ruminants, rage, dermatose nodulaire contagieuse, etc.)
6. Un monde, une santé: zoonoses négligées, résistance aux antimicrobiens.
7. Plateformes de formation, y compris en ligne (par exemple en collaboration avec la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse, le centre agricole de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Coopération économique Asie-Pacifique).
8. Mobilisation des ressources, site web et communication des informations.